



26ème Challenge interclubs

ARTICLE 1 Le club photo de St HILAIRE-St MESMIN organise un challenge interclubs sur invitation, qui se déroulera

Salle « multi-activités Allée d'Erkheim » à St Hilaire (Près du gymnase)

Le samedi 24 et le dimanche 25 mai 2025

ARTICLE 2 Ce challenge est gratuit pour les clubs participants. (Si un club décide de ne pas participer au concours, ses membres ont la possibilité de s'inscrire en candidat libre, moyennant une participation de 5 €)

ARTICLE 3 Les deux thèmes retenus pour 2025 sont :

Noir et blanc « Clair-obscur »

Couleur « l'heure bleue »

ARTICLE 4 Chaque club peut présenter 5 photos maximum par thème. (Les candidats libres ne présentent qu'une seule photo par thème)

ARTICLE 5 Les photos présentées par les clubs devront être réalisées par un minimum de 4 auteurs différents.

ARTICLE 6 les épreuves seront au format minimum 15/20 et maximum 24/30, montées sur un support cartonné léger au format 30/40, muni d'un système d'accrochage.

ARTICLE 7 - Les photos doivent obligatoirement comporter au dos :

- Le nom du club
- Le nom de l'auteur
- Le titre de l'œuvre

ARTICLE 8 Le jury sera composé uniquement par les visiteurs de l'exposition. C'est le vote du public qui déterminera la meilleure photo par thème.

ARTICLE 9 Le classement du meilleur club s'effectuera par le cumul des votes obtenus pour l'ensemble des photos présentées.

ARTICLE 10 En cas d'égalité, les clubs seront départagés :

- 1) Par le nombre de points obtenus par la meilleure photo dans chaque thème
- 2) Par le plus grand nombre de photos ayant obtenues des points,

ARTICLE 11 Les épreuves seront :

- soit déposées au club photo de St Hilaire les mercredis de 18 h et 20 h **au plus tard le 21 mai.**
- soit adressées, **avant le 17 mai 2025** à : Chantal REAU 1626 route d'Orléans
45160 St Hilaire St Mesmin

ARTICLE 12 Pour le retour, les photos seront :

- Soit reprises par les représentants des clubs à la clôture du challenge, soit à retirer au club de St Hilaire les mercredis à partir du 28 mai entre 18 h et 20 h,
- Soit réexpédiées par la poste. Dans ce cas prévoir un emballage. Suffisamment affranchi, établi au nom du destinataire

PS - Ces retours se font aux risques et périls des participants

Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux éventuels retards, pertes ou avaries subies par les épreuves en cours de stockage, de manipulation ou de transport.

ARTICLE 13 Les exposants doivent être en accord avec la législation en vigueur concernant les droits à l'image des personnes,

ARTICLE 14 La participation implique l'acceptation du présent règlement.

Club photo de St Hilaire - 1065 Route d'Orléans - 45160 St Hilaire St Mesmin

Téléphone : 06 86 99 38 16 Courriel : "club.photo.hilairois45@gmail.com"